

**Direction départementale des Finances
publiques de Lot-et-Garonne**

1 Place des Jacobins
BP 70016
47916 AGEN Cedex 9
Téléphone : 05 53 77 51 51
Mél. : ddfip47@dgifp.finances.gouv.fr

LA DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

À

M. ALAIN BRIFFEILLE
PRÉSIDENT DE LA FDSEA 47
9 BOULEVARD SYLVAIN DUMON
47000 AGEN

Agen, le 19 septembre 2024

Objet : dégrèvement taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 2024

Monsieur le Président,

Comme vous le savez les conditions climatiques de cette année (pluviométrie, grêle, sécheresse) ont fortement impacté l'activité agricole de notre département, toutes filières confondues. Pour ce type de situation exceptionnelle, un dégrèvement de TFPNB pour les exploitants sinistrés est prévu dans le cadre juridique fixé par l'article 1398 du CGI.

Au vu des conclusions du rapport élaboré par les services de l'Etat, je vous informe que je mets en œuvre la procédure de dégrèvement sans réclamation préalable dite « dégrèvement d'office » selon la répartition suivante :

- 100 % sur 17 communes du nord du département ¹ touchées par l'orage de grêle du 11 juillet 2024 et des pluies excessives ;
- 80 % sur 193 communes ² touchées par différents orages de grêle et des pluies excessives ;
- 50 % sur les 109 communes restantes ³ touchées par des pluies excessives.

Ce dégrèvement collectif sera mis en œuvre **avant la date d'échéance du 15 octobre 2024**.

Cette procédure ne nécessite aucune démarche de la part du propriétaire ou de l'exploitant. Le montant du dégrèvement sera déduit du montant exigible de la TFPNB pour 2024.

J'attire votre attention sur un point important souvent source d'incompréhension : le dégrèvement s'applique au propriétaire de la parcelle et la loi lui fait obligation d'en restituer le bénéfice à l'exploitant en vertu de l'article L 415-3 du code rural et de la pêche maritime.

Bien entendu, tout exploitant pourra saisir le Service départemental des impôts fonciers (SDIF) pour solliciter un dégrèvement individuel complémentaire, conformément aux dispositions de l'article 1398 du Code Général des Impôts, s'il estime que le niveau de pertes qu'il a subies est supérieur au taux de pertes retenu dans le cadre du dégrèvement d'office, avec les pièces justificatives :

SDIF Agen -Cité administrative Lacuée-rue René Bonnat-TSA 5000847013- Agen Cedex 9

Tél : 05.53.69.19.83

mail : sdif.agen@dgifp.finances.gouv.fr

Soyez assuré, Monsieur le Président, que l'ensemble des services des finances publiques placés sous mon autorité étudiera, comme d'habitude, avec la plus grande bienveillance les demandes de délais de paiement.

Je rappelle également que, lorsque l'importance des dettes fiscales et sociales et la durée des délais sollicités le justifient, l'examen des dossiers pourra être réalisé dans le cadre de la Commission des chefs des services financiers que je préside.

Pour la saisine de cette commission :

codefi.ccsf47@dgfip.finances.gouv.fr

Tél. : 05 53 77 51 88 - 06 10 50 65 21

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice départementale
des Finances Publiques du Lot-et-Garonne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. PERNOT', with a large, stylized flourish above the name.

Caroline PERNOT
Administratrice de l'État

¹ AGNAC, BALEYSSAGUES, CAVARC, DURAS, ESCLOTTES, LOUBES-BERNAC, PARDAILLAN, SAINT-ASTIER, SAINTE-COLOMBE-DE-DURAS, SAINT-JEAN-DE-DURAS, SAINT-QUENTIN-DU-DROPT, SAINT-SERNIN, LA SAUVETAT-DU-DROPT, SAVIGNAC-DE-DURAS, SOUMENSAC, TOURLIAC, VILLENEUVE-DE-DURAS.

² AGEN, AIGUILLON, ALLEMANS-DU-DROPT, ALLEZ-ET-CAZENEUVE, AMBRUS, ARGENTON, ARMILLAC, ASTAFFORT, AUBIAC, AURADOU, BAZENS, BEAUGAS, BEAUPUY, BIAS, BIRAC-SUR-TREC, BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, BOE, BON-ENCONTRE, BOUDY-DE-BEAUREGARD, BOUGLON, BOURGOUGNAGUE, BOURNEL, BOURRAN, BRAX, BRUGNAC, BUZET-SUR-BAISE, CAHUZAC, CALIGNAC, CALONGES, CAMBES, CANCON, CASSENEUIL, CASSIGNAS, CASTELLA, CASTELMORON-SUR-LOT, CASTELNAUD-DE-GRATECAMBE, CASTILLONNES, CAUBON-SAINT-SAUVEUR, CAZIDEROQUE, CLAIRAC, CLERMONT-DESSOUS, CLERMONT-SOUBIRAN, COCUMONT, COLAYRAC-SAINT-CIRQ, COULX, COURBIAC, COURS, LA CROIX-BLANCHE, CUQ, DAUSSE, DOLMAYRAC, DONDAS, DOUZAINS, DURANCE, ESCASSEFORT, ESTILLAC, FALS, FAUILLET, FERRENSAC, FIEUX, FONGRAVE, FOULAYRONNES, FOURQUES-SUR-GARONNE, FRANCESCAS, FRECHOU, FREGIMONT, FRESPECH, GALAPIAN, GAUJAC, GAVAUDUN, GRANGES-SUR-LOT, GRATELOUP-SAINT-GAYRAND, GRAYSSAS, GUERIN, HAUTEFAGE-LA-TOUR, HAUTESVIGNES, LABRETONIE, LACAPPELLE-BIRON, LACEPEDE, LACHAPPELLE, LAFITTE-SUR-LOT, LAGARRIGUE, LAGRUERE, LALANDUSSE, LAMONTJOIE, LANNES, LAPARADE, LAPERCHE, LAPLUME, LAROQUE-TIMBAUT, LASSERRE, LAUGNAC, LAUZUN, LAVERGNE, LAYRAC, LOUGRATTE, LUSIGNAN-PETIT, MADAILLAN, MARCELLUS, MARMANDE, MARMONT-PACHAS, LE MAS-D'AGENAIS, MASQUIERES, MASSOULES, MAUVEZIN-SUR-GUPIE, MEILHAN-SUR-GARONNE, MIRAMONT-DE-GUYENNE, MOIRAX, MONBAHUS, MONBALEN, MONCLAR, MONCRABEAU, MONFLANQUIN, MONTGAILLARD-EN-ALBRET, MONTASTRUC, MONTAURIOL, MONTAUT, MONTETON, MONTIGNAC-DE-LAUZUN, MONTIGNAC-TOUPINERIE, MONTPEZAT, MONTPOUILLAN, MONVIEL, MOULINET, MOUSTIER, NERAC, PAILLOLES, PARRANQUET, LE PASSAGE, PENNE-D'AGENAIS, PEYRIERE, PINEL-HAUTERIVE, PONT-DU-CASSE, PORT-SAINTE-MARIE, PRAYSSAS, PUCH-D'AGENAIS, PUJOLS, PUYMICLAN, PUYMIROL, PUYSSERAMPION, RAYET, REAUP-LISSE, ROMESTAING, ROQUEFORT, ROUMAGNE, RUFFIAC, SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA, SAINT-AUBIN, SAINT-AVIT, SAINT-BARTHELEMY-D'AGENAIS, SAINT-CAPRAIS-DE-LERM, SAINT-COLOMB-DE-LAUZUN, SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE, SAINT-EUTROPE-DE-BORN, SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN, SAINT-LAURENT, SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT, SAINTE-MARTHE, SAINT-MARTIN-DE-BEAUVILLE, SAINT-MAURICE-DE-LESTAPEL, SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME, SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL, SAINT-PARDOUX-ISAAC, SAINT-PASTOUR, SAINT-ROBERT, SAINT-SALVY, SAINT-SARDOS, SAINT-SAUVEUR-DE-MEILHAN, SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT, SAMAZAN, SAUVAGNAS, LA SAUVETAT-DE-SAVERES, SAUVETERRE-SAINT-DENIS, SEGALAS, SEMBAS, SENESTIS, SERIGNAC-PEBOUDOU, SEYCHES, SOS, TAYRAC, LE TEMPLE-SUR-LOT, TOMBEBOEUF, TONNEINS, TREMONS, TRENTELS, VARES, VERTEUIL-D'AGENAIS, VILLEBRAMAR, VILLENEUVE-SUR-LOT, VILLETON, VIRAZEIL, XAINTRAILLES, SAINT-GEORGES.

³ AGME, ALLONS, ANDIRAN, ANTAGNAC, ANTHE, ANZEX, AURIAC-SUR-DROPT, BAJAMONT, BARBASTE, BEAUVILLE, BEAUZIAC, BLAYMONT, BOURLENS, BOUSSES, BRUCH, CASTELCULIER, CASTELJALOUX, CASTELNAU-SUR-GUPIE, CAUBEYRES, CAUDECOSTE, CAUMONT-SUR-GARONNE, CAUZAC, CONDEZAYGUES, COUTHURES-SUR-GARONNE, CUZORN, DAMAZAN, DEVILLAC, DOUDRAC, ENGAYRAC, ESPIENS, FARGUES-SUR-OURBISE, FAUGUEROLLES, FEUGAROLLES, FUMEL, GONTAUD-DE-NOGARET, GREZET-CAVAGNAN, HOUEILLES, JUSIX, LABASTIDE-CASTEL-AMOUROUX, LACAUSSE, LAFOX, LAGUPIE, LAUSSOU, LAVARDAC, LEDAT, LEVIGNAC-DE-GUYENNE, LEYRITZ-MONCASSIN, LONGUEVILLE, MASSELS, MAZIERES-NARESSE, MEZIN, MONCAUT, MONHEURT, MONSEGUR, MONSEMPRON-LIBOS, MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON, MONTAGNAC-SUR-LEDE, MONTAYRAL, MONTESQUIEU, NICOLE, NOMDIEU, PAULHIAC, PINDERES, POMPIEY, POMPOGNE, POUDENAS, POUSSIGNAC, RAZIMET, LA REUNION, RIVES, SAINTE-BAZEILLE, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, SAINT-ETIENNE-DE-FOUGERES, SAINT-ETIENNE-DE-VILLEREAL, SAINT-FRONT-SUR-LEMANCE, SAINTE-GEMME-MARTAILLAC, SAINT-GERAUD, SAINT-JEAN-DE-THURAC, SAINT-LEGER, SAINT-LEON, SAINT-MARTIN-CURTON, SAINT-MARTIN-DE-VILLEREAL, SAINT-MARTIN-PETIT, SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC, SAINT-MAURIN, SAINT-PE-SAINT-SIMON, SAINT-PIERRE-DE-BUZET, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC, SAINT-PIERRE-SUR-DROPT, SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE, SAINT-SIXTE, SAINT-URCISSE, SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE, SAINT-VITE, SALLES, SAUMEJAN, SAUMONT, LA SAUVETAT-SUR-LEDE, SAUVETERRE-LA-LEMANCE, SAVIGNAC-SUR-LEYZE, SERIGNAC-SUR-GARONNE, TAILLEBOURG, THEZAC, THOUARS-SUR-GARONNE, TOURNON-D'AGENAIS, TOURTRES, VIANNE, VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN, VILLEREAL.